

LA COMMANDE PUBLIQUE

Cette formation traite de la réforme de la commande publique, de l'application de la nouvelle réglementation des marchés publics, des procédures de passation et d'exécution du marché.

Objectifs opérationnels

- Mettre en oeuvre des différentes procédures de passation des marchés publics, critères de sélection des candidatures et des offres, négociation en marché public)

Public Concerné

- Chefs de projets et responsables d'opérations
- Responsables juridiques et rédacteurs
- Ingénieurs, techniciens et gestionnaires des maîtres d'ouvrage, de la maîtrise d'oeuvre
- Gestionnaires de l'exécution d'un marché
- Chargés d'affaires en charge de répondre aux appels d'offres

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Notions et typologies de contrats

- Distinction entre contrat privé et marché public
- Présentation générale des grands principes du Code de la commande publique

Champ d'application du Code de la commande publique

- Contrats soumis et non soumis au Code de la commande publique

Intervenants au marché

- Personnes publiques assujetties au Code de la commande publique
- Définition de la maîtrise d'ouvrage
- Pouvoir adjudicateur
- Commission d'appel d'offres
- Jury de concours : composition, rôle, fonctionnement

Préparation de la procédure

- Définition des besoins à satisfaire
- Spécifications techniques et éco-labels
- Groupements de commandes
- Titulaire du marché, la co-traitance et la soustraitance
- Modalités de paiement des co-traitants
- Gestion de la défaillance d'un des co-traitants
- Sous-traitance

Formes du marché

- Solution de base
- Allotissement
- Marchés à tranches conditionnelles
- Accords-cadres
- Variantes et options

Mise en concurrence

- Règles générales de passation
- Computation des seuils et appréciation de la notion d'opération
- Publicité

Principales procédures de passation d'un marché public

- Marchés passés sans formalité préalable selon une procédure adaptée
- Appel d'offres
- Procédure concurrentielle avec négociation
- Dialogue compétitif

Sélection des candidatures et des offres

- Critères et analyse des candidatures
- Critères et analyse des offres
- Cas des offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées
- Cas des offres anormalement basses
- Attribution du marché

Exécution du marché

- Documents constitutifs du marché
- Natures de prix (unitaires, forfaitaires et mixtes)
- Clauses financières et de paiement dans les marchés publics
- Clauses de variation des prix du marché
- Avances
- Projets de décompte, états d'acomptes et solde du marché
- Retenue de garantie
- Intérêts moratoires
- Pénalités et primes
- Exécutions complémentaires
- Avenants
- Décisions de poursuivre
- Marchés complémentaires

Cette formation est également réalisable en présentiel.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et d'illustrations de cas concrets.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La formation en classe virtuelle est réalisée en synchrone sur une plate-forme web et permet notamment la visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant, les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcame, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)

Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur BTP ou directeur de travaux.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com